

| Assurance

 **Manuvie**



Temporaire Manuvie à émission rapide^{MC}

- Jongler avec les échéances au travail.**
- Conduire les enfants à leur entraînement.**
- Concilier des emplois du temps chargés.**

Avec tant de choses à faire, il peut être difficile d'avoir du temps pour soi, a fortiori d'en trouver pour magasiner une assurance vie, soumettre une proposition et patienter pour obtenir la protection souhaitée.

Conçue pour répondre à vos besoins, la **Temporaire Manuvie à émission rapide** est une assurance vie **simple, rapide, pratique.**

Simple

Dites adieu au papier! Il vous suffira de quelques minutes pour remplir la proposition en ligne, fort simple, avec l'aide de votre conseiller (en personne ou au téléphone).

Rapide

Vous obtiendrez une réponse rapidement.

Nous examinons votre proposition immédiatement et vous recevez normalement une réponse dans un délai d'un jour ouvrable. Il s'agit d'un processus 80 % plus rapide que le processus de tarification habituel.

Pratique

Vous avez peur des aiguilles? Ne vous inquiétez pas – aucune analyse de sang ni aucune analyse d'urine ne sont exigées. De plus, la proposition à remplir contient moins de questions d'ordre médical. C'est vraiment très simple.

Temporaire Manuvie à émission rapide.

Quelques minutes de votre temps... pour des années de protection.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que l'assurance dont vous avez besoin ne dépasse pas 500 000 \$, demandez à votre conseiller de vous parler de ce produit ou renseignez-vous sur le site manuvie.ca/temporaire.



Temporaire Manuvie à émission rapide et TER Manuvie sont des marques de commerce de Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers) et désignent un produit offert par cette dernière. Les noms Manuvie et Assurance Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.